communiqué de presse

Le 1er juillet 2016

LE FONDS SUEZ INITIATIVES ET L'INSTITUT DE FRANCE RECOMPENSENT 3 PROJETS FAVORISANT L'ACCES AUX SERVICES DE L'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET DE LA GESTION DES DECHETS DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de leur partenariat, le Fonds SUEZ initiatives et l'Institut de France ont lancé en 2012 le Prix SUEZ initiatives - Institut de France afin de soutenir des initiatives favorisant l'accès aux services essentiels (eau, assainissement et gestion des déchets) dans les pays en développement. Jean-Louis Chaussade, Président-Fondateur du Fonds SUEZ initiatives et Directeur Général de SUEZ, et Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France, ont aujourd'hui récompensé les trois lauréats de cette nouvelle édition, retenus parmi plus de 50 projets.

Le **Prix Accès aux Services Essentiels** récompense une innovation développée par un organisme à but non lucratif. **Rongead et Cefrepade** ont ainsi remporté 50 000€ pour le projet CAJOUVALOR, permettant de **valoriser en énergie les coques des noix de cajou** au Burkina Faso. L'Afrique de l'Ouest est l'une des principales zones de culture de noix de cajou au monde, représentant aujourd'hui 45% de la production mondiale. Néanmoins, la transformation locale de l'anacarde se heurte à plusieurs difficultés dont le coût élevé de l'énergie, freinant l'installation d'entrepreneurs spécialisés. Une technologie innovante, adaptée aux petites et moyennes industries de valorisation de noix de cajou, a ainsi été mise au point pour leur permettre de transformer les coques en combustible et ainsi alimenter leurs activités. En transformant la coque, par ailleurs fortement polluante, en matière première, ce projet participe à la gestion des déchets, à la production d'énergie renouvelable, mais aussi à une meilleure compétitivité de l'industrie locale, tout en réduisant l'empreinte écologique de la filière.

Le **Prix Entrepreneuriat Social**, d'un montant de 50 000€, récompense un projet basé sur une approche entrepreneuriale pour en assurer la durabilité économique, avec l'objectif constant et principal de favoriser le progrès social ou environnemental. Cette année, il a été décerné à **Solidarité Technologique**, portant un projet de **recyclage et de réemploi des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques** (DEEE) au Cameroun. Œuvrant initialement pour l'insertion des jeunes défavorisés et la lutte contre la fracture numérique, l'association développe aujourd'hui une activité de recyclage et valorisation des DEEE à Yaoundé, en garantissant des conditions de travail optimales pour les acteurs informels. Les équipements réhabilités au sein du premier centre de recyclage agréé du pays sont ensuite vendus à bas coût à des associations, écoles, entrepreneurs et particuliers. L'objectif est d'apporter par la suite une solution à grande échelle à la problématique des DEEE au Cameroun, voire même dans d'autres pays en développement.

Prix spécial pour la gouvernance et l'accompagnement des instances locales pour un accès durable à l'eau et à l'assainissement

Pour la première fois, le Jury a également décerné un Prix spécial qui distingue l'association **Eau Vive** pour son projet de gouvernance et d'accompagnement des instances locales dans l'organisation et la gestion d'un service d'eau et d'assainissement au Niger, avec la mise en place d'une intercommunalité dans une région où un habitant sur deux n'a pas accès à l'eau potable et seuls 7% ont accès à des latrines. De plus, les communes, responsables de l'eau et de l'assainissement, ont peu de moyens techniques et financiers. Le projet **InterK'Eau** améliore durablement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement du canton de Kornaka au sud du pays, avec la mise en place d'un **service**

intercommunal, qui renforce les capacités locales. L'association a ainsi amélioré de manière pérenne l'accès aux services essentiels de **400 000 habitants**, grâce aux réseaux d'adduction d'eau, de latrines familiales, scolaires et publiques, ainsi que par des actions de sensibilisation à l'hygiène.

Pour Jean-Louis Chaussade, Président-Fondateur du Fonds SUEZ Initiatives et Directeur Général de SUEZ, *« L'innovation est essentielle pour répondre aux défis de l'accès aux services essentiels dans les pays en développement. C'est un levier déterminant pour atteindre plus rapidement les Objectifs de Développement Durable que se sont fixés les Nations Unies et auxquels le Fonds SUEZ initiatives contribue. Avec l'Institut de France, nous avons souhaité distinguer et faire connaître des initiatives en faveur de l'accès aux services essentiels, ouvertes et réplicables, afin qu'elles puissent être diffusées dans les pays en développement. Cette année, nous décernons un prix spécial à une innovation relative à la gouvernance, garantie de durabilité du service. Pour cette édition, nous nous félicitons de l'augmentation de propositions de projets, qui témoigne du dynamisme des associations et des ONG dans ce domaine.»*

Pour Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France : « *La reconnaissance représentée par ce Prix est un autre motif de satisfaction : un leader mondial de la gestion de la ressource, ainsi que l'Institut de France qui œuvre depuis plus de deux siècles dans tous les domaines de la philanthropie récompensent et reconnaissent surtout des projets innovants et qui visent à améliorer les conditions de vie des plus démunis. La COP21 est venue nous rappeler à quel point l'écologie et plus largement le développement durable étaient primordiaux non seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour le futur. »*

Fonds SUEZ initiatives
Depuis 2011, le Fonds SUEZ initiatives soutient des actions concrètes pour développer durablement l'accès aux services essentiels (eau, assainissement et déchets) des populations défavorisés dans les pays émergents et, en France, pour favoriser l'insertion des personnes fragilisées grâce à l'emploi et la formation. Doté de 4M€ chaque année depuis 2011, le Fonds SUEZ initiatives participe aux projets qu'il soutient à travers le mécénat de compétences des experts du Groupe.

SUEZ
Nous sommes à l'aube de la révolution de la ressource. Face à l'augmentation de la population mondiale, l'urbanisation croissante et la raréfaction des ressources naturelles, sécuriser, optimiser et valoriser les ressources est indispensable pour notre avenir. SUEZ (Paris : SEV, Bruxelles : SEVB) alimente 92 millions de personnes en eau potable, 65 millions en services d'assainissement, assure la collecte des déchets de près de 34 millions de personnes, valorise 16 millions de tonnes de déchets par an et produit plus de 7 TWh d'énergie locale et renouvelable. Avec 82 536 collaborateurs, SUEZ présent sur les cinq continents est un acteur clé de l'économie circulaire pour la gestion durable des ressources. En 2015, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 15,1 milliards d'euros.

Institut de France
Créé en 1795, l'Institut de France est une des plus anciennes et plus prestigieuses institutions à pratiquer le mécénat et à gérer des dons et legs. Depuis deux siècles, il abrite des fondations et attribue des prix jouant un rôle incomparable dans le mécénat moderne. Créés par des particuliers ou des entreprises, les Fondations et Prix de l'Institut bénéficient de l'expérience de cette institution séculaire dans les domaines du mécénat et de la philanthropie, ainsi que de l'expertise des académiciens, dans tous leurs domaines de compétence. www.institut-de-france.fr

Contacts presse

SUEZ
Ophélie Godard
01 58 81 54 73
ophelie.godard@suez.com

Institut de France
Louis de Genouillac
01 44 41 44 20
l.degenouillac@institut-de-france.fr